Bilan de compétences

Déroulement du bilan de compétences

(Code du travail - Art. R6322-35 à 39)

24 heures pour faire le tour de votre profil professionnel !

Changement de carrière, orientation/réorientation ou simple prise de recul sur votre carrière.

Le temps du bilan vous permettra d'être au clair avec le professionnel que vous êtes ou mieux, celui en devenir.

Notre méthodologie

Phase préliminaire

Analyse et contractualisation de la demande.

Organisation et plannification du déroulement du bilan.

Phase d'investigation

Bilan personnel (Tests dont IDP Process Com®).

Bilan et mise en avant du profil professionnel (Analyse du parcours et des compétences transverses).

Elaboration du projet professionnel (Outil utilisé Hexa3D®, Process Com Model®, AT).

Analyse et confrontation du projet professionnel en entreprise (Immersions professionnelles, découverte entreprises, mise en réseau/relation)

Phase de conclusion

Formalisation du projet professionnel et définition du plan d'action.

Rédaction du document de synthèse et validation de celui-ci en concertation avec le stagiaire.

Dernier rendez-vous avec remise du book reprenant l'intégralité du bilan

Programmation du suivi post-bilan : 2 à 3 rendez-vous assurés par le conseiller bilan.

PROTECTION - PERMISSION - PUISSANCE

3P Développement-Consulting et Formations professionnelles

Résidence Coeur St Max II 141 chemin de la gare 83470 Saint Maximin la ste Baume
09 67 32 46 25 - contact@3pdeveloppement.com
Siren 838 664 373 00027 APE 8559A D.A n°93830586183